

Azay-le-Rideau
Bréhémont
Cheillé
Lignéres-de-Touraine
Pont-de-Ruan
Rivarennnes
Saché
Thilouze
Vallères
Villandry
Villaines-les-Rochers.

Les Plateaux du Centre et la Vallée de l'Indre

■ Les paysages

Situé à l'est du Parc Loire-Anjou-Touraine, entre le Cher, au Nord, et la Vienne, au Sud, l'Indre est l'un des nombreux affluents de la Loire. Les terrains bordant son lit, riches des alluvions déposés au fil des crues, étaient autrefois très convoités. À présent, les surfaces en prairie, témoins d'une activité d'élevage, accusent un fort recul au profit de la plantation de peupliers (populiculture) ou de la mise en culture.

De part et d'autre du fond de vallée, s'articulent, sur les pentes, des terrains boisés. Les zones urbanisées s'étagent le long du coteau jusqu'à investir aujourd'hui le plateau qui le domine.

L'Indre traverse un paysage à dominante agricole : les Plateaux du Centre. De larges parcelles créent un paysage ouvert avec quelques boisements, des haies et des arbres isolés.



■ Les boisements

Les bois et forêts représentent 20 % de ce territoire. Autrefois plus répandus, ils ont été défrichés au profit de parcelles agricoles qui s'intercalent dans le paysage. Les arbres isolés tels que le Saule blanc, le Peuplier d'Italie ou encore les chênes constituent un héritage de ces anciens boisements.

Dans la Vallée de l'Indre, la peupleraie est l'élément boisé le plus présent. Ces parcelles forment des massifs de taille considérable et ont souvent été plantées sur des prairies. Elles participent à la fermeture des paysages et peuvent avoir des conséquences importantes sur la diversité écologique selon leurs tailles et leur gestion.

■ Les cours d'eau et leur ripisylve

L'Indre, comme un nombre important d'affluents, traverse les Plateaux du Centre. Les rives sont bordées par une végétation que l'on nomme « ripisylve ». Par la diversité des végétaux qui le compose (aulnes, frênes à feuille étroite, saules...), ce boisement linéaire participe à l'épuration de l'eau et à la fixation des berges.

L'écoulement de l'Indre est cependant perturbé par un nombre important d'obstacles, comme les moulins, qui modifient son tracé naturel.

■ Les paysages des Plateaux du Centre et de la Vallée de l'Indre



■ Les prairies humides de l'Indre

Les prairies de l'Indre ne représentent aujourd'hui plus que 6 % de la surface de la vallée. Une régression qui s'explique par l'augmentation de la populiculture.

Les prairies de fauche présentent des potentiels écologiques souvent très intéressants. Elles concentrent des espèces patrimoniales (Fritillaire pintade), des espèces protégées régionalement et des sites de reproduction pour un grand nombre d'oiseaux. L'importance de la Vallée de l'Indre et surtout de ses prairies humides est reconnue à l'échelle européenne.

Cette mosaïque d'éléments abrite de nombreuses espèces animales, comme le Faisan ou le Lapin de garenne.

■ Tendances d'évolution, entre 1991 et 2007, des surfaces occupées par :

urbanisation



de 6,5 % à 7,5 % du territoire

boisements



stable à environ 20 % du territoire

terres arables



stable à environ 46 % du territoire

prairies mésophiles



de 20 % à 16 % du territoire

Ces tendances ne rendent pas compte de la répartition des surfaces sur le territoire : la stabilité ne signifie pas que leur localisation n'a pas varié au cours du temps.

■ Le plateau agricole de Sainte-Maure et des Champeignes

Les espaces cultivés représentent presque la moitié de la surface de ce territoire. L'activité agricole, de plus en plus soumise à une forte pression urbaine, est basée sur un système de grandes cultures.

Les plateaux agricoles autour de Thilouze, Vallères et Azay-le-Rideau sont une zone importante d'Indre-et-Loire pour plusieurs oiseaux typiques des grandes plaines céréalières : Œdicnème criard, Huppe fasciée, Pie-grièche, Busard cendré et Saint-Martin.

Les prairies et pâturages, imbriqués dans les espaces de cultures, occupent près de 20 % de la surface totale de ces plateaux. Entre Lignièrès-de-Touraine et Azay-le-Rideau, le relief est légèrement vallonné et la viticulture domine les paysages.

Identification des trames écologiques :

-  Réservoirs de biodiversité
(cf. Charte du Parc 2008-2020)
-  Sous-trame humide et aquatique
-  Sous-trame bocagère
-  Sous-trame prairiale
-  Sous-trame forestière
-  Réseau de haies
-  Autre espace

Les trames vertes et bleues potentielles :

-  Connexion potentielle humide et aquatique
-  Connexion potentielle bocagère
-  Connexion potentielle prairiale
-  Connexion potentielle forestière

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

-  Route principale
-  Milieu urbanisé majeur

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

-  Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
-  Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)
-  Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

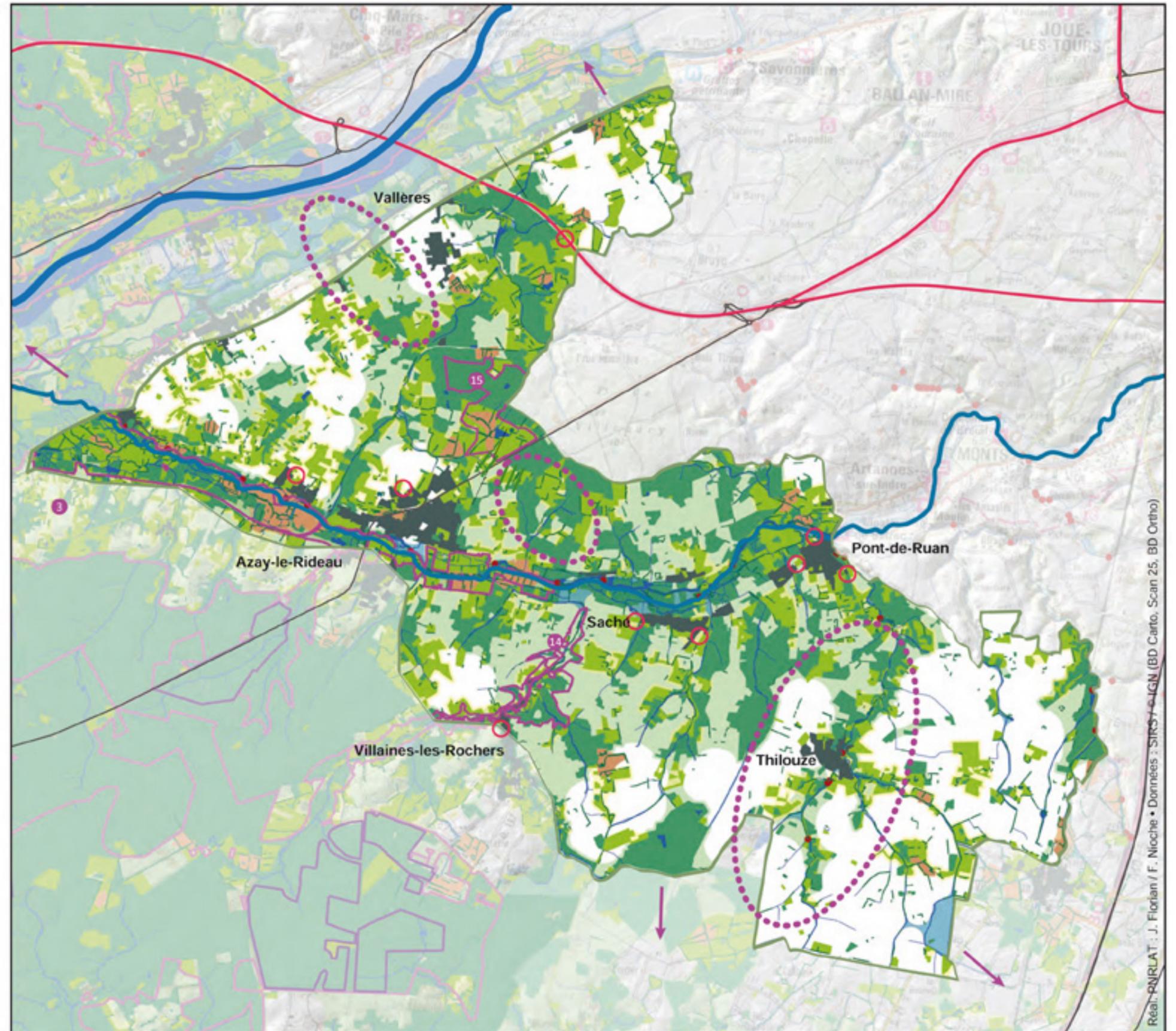
Continuité au-delà de l'unité paysagère :

-  Trame écologique et/ou paysagère structurante

Les recommandations :

-  Zones à enjeux majeurs pour le paysage

4 km



Recommandations



Zones à enjeux majeurs pour le paysage

Sur ces zones, la préservation et la restauration de la trame verte et bleue est un enjeu majeur.

Prise en compte des éléments du paysage dans les documents d'urbanisme

Direction Départementale des Territoires
Chambres d'Agriculture

Trames vertes et bleues existantes



Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)

Les sites naturels exceptionnels (SNE) et les zones écologiques majeures (ZEM) sont décrits et caractérisés dans la Charte du Parc.

Mise en place de Contrats Natura 2000
Mise en place de Mesures Agri-Environnementales
Protection dans les documents d'urbanisme

Parc naturel régional
Chambres d'Agriculture
Direction Départementale des Territoires
Conseil régional (SRCE)
Structure porteuse du SCoT
Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme



Sous-trame existante humide et aquatique



Sous-trame existante bocagère

Les trames vertes et bleues existantes sont identifiées par un classement de l'occupation du sol par sous-trame.



Sous-trame existante prairiale



Sous-trame existante forestière



Réseau de haies

Le réseau de haies est cartographié sur la base de la photo aérienne de 2007.

Engagement de chartes forestières
Documents de gestion forestière durable
Classement des haies par les Plans Locaux d'Urbanisme,
Incitation à la plantation de haies
Entretien des haies existantes (taille en têtard)

Chambres d'Agriculture, ONF, CRPF
Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, Conseil Général (Arbre dans le Paysage Rural de Touraine), fiches techniques du Parc sur l'entretien des haies



Autre espace

Trames vertes et bleues potentielles



Sous-trame potentielle humide et aquatique



Sous-trame potentielle bocagère

Les zonages identifiés par le Système d'Information Géographique sont des connexions potentielles entre les milieux.



Sous-trame potentielle prairiale



Sous-trame potentielle forestière

Gestion écologique des cours d'eau (ripisylve, obstacles)
Mise en place de Contrats Natura 2000
Mise en place de Mesures Agri-Environnementales
Prise en compte dans les documents d'urbanisme
Amélioration des connaissances du territoire

Gestionnaires de sites Natura 2000, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Conseil régional (SRCE), Agence de l'eau, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Indre, CC du Pays d'Azay-le-Rideau, Conservatoire des Espaces Naturels, Fédérations de Chasse, Fédérations de Pêche

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB



Route principale

Les routes peuvent fragmenter fortement l'espace et limiter voire empêcher le déplacement des espèces. En revanche, sur les bords de routes, si la gestion est adaptée, les espèces peuvent circuler.

Mise en place d'une gestion différenciée des bords de route (effectuer un fauchage tardif, limiter les traitements phyto-sanitaires)

Conseil Général
Direction Départementale des Territoires
Communes et Communauté de communes



Milieu urbanisé majeur

Si l'urbanisation peut limiter la circulation des espèces, elle peut aussi la favoriser (jardins et espaces publics gérés de manière écologique moyennant une attention particulière dans leur conception et leur gestion).

Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics
Espèces végétales locales à privilégier
Information auprès des habitants sur la gestion écologique des jardins

Conseil Général
Direction Départementale des Territoires
Guide des plantations du Parc

Éléments ayant un impact important sur la TVB



Rencontre de la trame écologique potentielle et de l'urbanisation

Une attention particulière doit être portée à la gestion de ces espaces.

Étude fine de ces zones dans le cadre des documents d'urbanisme pour définir des objectifs de gestion

Structure porteuse du SCoT



Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)

Les obstacles à la continuité aquatique qui empêchent les poissons et autres espèces de se déplacer librement dans les cours d'eau sont inventoriés.

Engagement d'une politique de continuité écologique (enlever les obstacles inutiles, mettre en place des passes à poissons)

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Indre, CC du Pays d'Azay-le-Rideau, Agence de l'Eau, Fédération de Pêche



Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

Seuls les passages à faune permettent aux espèces de franchir une autoroute.

Associations et structures naturalistes : Entomologie Tourangelle et Ligérienne, CPIE Touraine-Val de Loire, LPO Touraine, Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine, Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de la Région Centre.

Continuité au-delà de l'unité paysagère



Trame écologique et/ou paysagère structurante

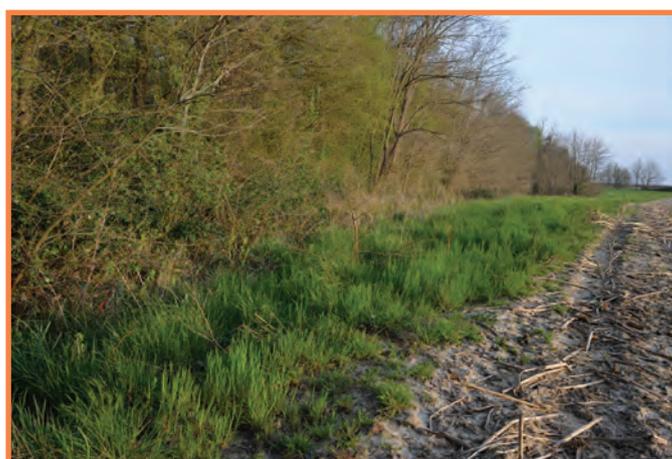
Grandes continuités liant les différentes unités paysagères et le territoire hors-Parc.



Vergers avec inter-rangs enherbés



Plan d'eau et sa ripisylve abondante



Association lisière/bande enherbée/culture

